

Communiqué de presse

Principaux chiffres du mois de janvier 1993

Météorologie

Janvier a été caractérisé par des températures et par un nombre d'heures de soleil presque printaniers; la moyenne mensuelle des températures se situe en effet à 3,3° C, 2,1° C au-dessus de la normale 1901-1960; l'insolation, avec 95 heures, est de 40 heures au-dessus de la normale 1931-1960.

Très faibles, par contre, les précipitations: seulement 19 mm d'eau tombée par rapport à une normale 1901-1960 de 64 mm.

Population résidante

En janvier, la population résidante du canton a diminué de 548 personnes et se chiffre à 386 451 à la fin du mois (dont 458 saisonniers). Cette baisse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) négatif de 684 personnes (arrivées dans le canton: 1 961, dont 86 saisonniers; départs: 2 645, dont 2 saisonniers) auquel s'ajoute un excédent des naissances (489) sur les décès (353) de 136 personnes.

En une année, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 1 986 personnes (+ 0,5 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 1 666) qu'à la population d'origine suisse (+ 320).

Marché du travail

A fin janvier, le nombre de **chômeurs** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 12 684 (11 718 chômeurs complets et 966 chômeurs partiellement sans emploi). En un mois, leur nombre a progressé de 545 (+ 486 chômeurs

complets; + 59 chômeurs partiels). Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1980, est passé de 6,8 % à fin décembre à 7,1 % à fin janvier. La moyenne suisse se situe à 4,6 %, contre 4,2 % le mois précédent; le Tessin (7,6 %), Vaud et le Valais (7,5 %) sont les cantons les plus touchés de Suisse.

Les heures de travail chômées à la suite de **réductions de l'horaire de travail** se sont élevées à 214 414 en janvier (+ 3,9 % par rapport au mois précédent), dont 48 734 heures perdues dans l'industrie des métaux, 48 294 dans celle des machines et appareils et 42 032 dans le bâtiment et génie civil. Elles ont touché au total 3 085 travailleurs actifs dans 142 entreprises.

Quant aux **places vacantes** annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 1 132 en janvier contre 812 en décembre. Il s'agit de 1 057 offres d'emploi à plein temps (+ 331) et de 75 à temps partiel (- 11).

Travailleurs étrangers

Le nombre de **travailleurs étrangers** (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin janvier, à 98 471, dont 68 302 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 29 793 frontaliers et 376 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1992, l'effectif total est en recul de 2 237 unités (- 2,2 %); toutes les catégories accusent des baisses: - 737 travailleurs résidents (titulaires de permis B et C); - 184 saisonniers et - 1 316 frontaliers.

Construction de logements

A fin janvier, on dénombrait 190 744 logements, soit un de plus qu'au mois de décembre.

./.

Renseignements : ☎ 787 67 07

5 mars 1993



Rue du 31-Décembre 8
Case postale 36
1211 Genève 6

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Les logements neufs mis sur le marché sont réduits à la portion congrue (4 en tout). Quant aux projets, 37 logements neufs ont été autorisés, parmi lesquels 11 villas, et 265 enquêtes, dont 22 villas, ont été déposées.

De fin janvier 1992 à fin janvier 1993, on a construit 1 983 logements (2 182 une année plus tôt). Compte tenu de ces nouvelles constructions, ainsi que des transformations et des démolitions, le gain annuel net s'affaiblit (1 916 au lieu de 2 269). En revanche, le nombre de logements autorisés reste très élevé (2 493 contre 1 540), de même que le nombre de requêtes déposées (3 089 contre 2 203).

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en janvier à 210,6 millions de kWh (soit 4,5 % de moins qu'en janvier 1992); celle de gaz à 179 millions de kWh (soit 11,4 % de moins qu'en 1991), chauffage à distance non compris.

Tourisme

En décembre 1992, 56 983 hôtes (54 905 en décembre 1991), dont 48 764 en provenance de

l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 110 743 contre 108 306 en décembre 1991.

Pour l'année 1992, le nombre total d'arrivées se monte à 960 769 (4,3 % de plus qu'en 1991), celui des nuitées à 2 142 144 (8,0 % de moins qu'en 1991).

Indice genevois des prix à la consommation

En janvier, l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,6 % et s'établit à 140,7 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 3,3 % (contre 5,0 % un an auparavant). En février, l'indice progresse de 0,7 % et s'établit à 141,6 points (taux annuel : 3,4 % contre 4,4 % en février 1992).

Poursuites et faillites

En janvier, 13 527 réquisitions de poursuite (12 433 en janvier 1992) ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 53 séquestres (69 en janvier 1992).